



# L'INFORMATEUR

Le bulletin d'information de Saint-Placide

OCTOBRE 2008



Saint-Placide,  
ça marche !

Samedi, 11 octobre 2008, à 10 h  
Départ : Quai du village

Début de l'activité : Exercices de réchauffement  
par Guillaume Landry-Vincent, pompier volontaire

**Marche d'une distance  
approximative de 3 km  
dans les rues du village  
de Saint-Placide**

Fermeture de l'activité : Exercices de relaxation  
par Guillaume Landry-Vincent, pompier volontaire

## Soyez prudents le 31 octobre prochain !



Encore cette année, nos petits monstres parcourront les rues de Saint-Placide afin de recueillir des bonbons. Aussi, pour cette occasion, les pompiers de Saint-Placide seront de la partie pour assurer la sécurité des enfants et donneront des friandises.



## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le 6 octobre dernier, lors de l'assemblée ordinaire, le conseil municipal a adopté les résolutions suivantes :

- ⇒ Indicateurs de gestion 2007 – Dépôt ;
- ⇒ Extension du mandat de Guillaume Landry-Vincent , journalier ;
- ⇒ Dépôt des prévisions budgétaires 2009 de la Régie intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes ;
- ⇒ Demande d'aide financière – Parrainage civique des Laurentides ;
- ⇒ Contrat d'entretien des patinoires – appel d'offres par invitation;
- ⇒ Rallye du Maire d'oka – contribution financière ;
- ⇒ Cession d'un terrain pour le projet La Placidienne ;
- ⇒ Contrat d'élagage de dossiers avec *Solutions Documentaires Gestar* ;
- ⇒ Somme payable pour les services policiers de la Sûreté du Québec pour l'année 2009 ;
- ⇒ Demande de rénovation PIIA – projet de résidence pour personnes en perte d'autonomie ;
- ⇒ Préparation appel d'offres: Réfection du Chemin de la Pointe-Aux-Anglais ;
- ⇒ *On marche à Saint-Placide* le 11 octobre 2008 ;
- ⇒ Demande d'appui financier à Festi-Vent sur glace 2009 ;
- ⇒ Modification de la résolution numéro 249-12-2007S (sports fédérés) : ajout de la Natation ;
- ⇒ Proclamation de la *Semaine des bibliothèques* 2008 ;

**Prenez note que la prochaine assemblée ordinaire du conseil municipal aura lieu  
le lundi 3 novembre 2008, à 20 heures, à la salle Jean-Paul-Carières.**

# SÉCURITÉ PUBLIQUE

## L'hiver arrive à grands pas...

Veillez prendre note que les abris d'auto temporaires (tempo) sont autorisés du 15 octobre au 15 avril de chaque année.



Du 15 décembre prochain au 15 mars, toutes les voitures du Québec devront désormais être équipées de pneus d'hiver sous peine de contraventions pouvant aller jusqu'à 300 \$.

Cette modification du Code de la sécurité routière est destinée, avec d'autres mesures, à **améliorer le bilan routier de la province**.

En effet, si seul environ 10 % du parc automobile roule encore sans pneus d'hiver, **plus du tiers des accidents mortels et graves survenus** durant cette période de l'année en 2004-2005 **impliquaient au moins un véhicule chaussé de pneus quatre-saisons**, d'après un relevé sommaire effectué par les organisations policières du Québec.

«Les usagers qui ne possèdent pas de pneus d'hiver sont souvent des Montréalais qui n'ont pas à faire de route et qui se disent que les voies de circulation sont suffisamment bien dégagées en ville», explique Réal Grégoire, porte-parole du [ministère des Transports du Québec](#).

Selon les spécialistes de la sécurité routière, les pneus d'hiver présentent **plusieurs avantages**: comme leur caoutchouc conserve son élasticité jusqu'à - 40 °C (contre seulement - 8 à - 15 °C pour les pneus quatre-saisons), ils «accrochent» mieux la neige, l'évacuent plus rapidement ainsi que la gadoue tout en permettant de réduire jusqu'à 25 % la distance de freinage et d'accélérer en toute sécurité.

**En conclusion, chausser votre voiture de façon appropriée est une façon de vous responsabiliser face aux accidents de la route, c'est un effort maintenant obligatoire qui en vaut le coup !**

## LOISIRS

### Chronique biblio

#### Heures d'ouverture

Dimanche et lundi : Fermé  
Mardi et vendredi : 14 h à 21 h  
Mercredi et jeudi : 14 h à 16 h  
Samedi : 10 h à 12 h et 14 h à 16 h

#### Club du rat biboche

Vient rencontrer Émilie le 18 octobre prochain à 10 h.

### Dernière chance ! Dernière chance ! Dernière chance !

**Cours MS-Excel** : Manipulation d'un chiffrier électronique.  
(Le participant doit être à l'aise avec la manipulation de fichiers sous windows).

Mercredi, de 19 h à 21 h  
du 3 décembre 2008 au 10 décembre 2008

Résident Saint-Placide : 75,00 \$ (après aide financière)  
*Aide financière de 15,00 \$ consentie par Les Emballages Lacroix*

Résident Oka : 90,00 \$ Non-résident : 103,50 \$



# COMMUNIQUÉS



## Whist Militaire à Saint Placide

Les Bons Vivants de Saint Placide vous invitent à participer au whist militaire tous les troisièmes mardis de chaque mois.

Prochaine soirée : 21 octobre, 19 h 30,

Salle Jean-Paul-Carrières, 281, montée Saint-Vincent,  
Saint Placide. Coût : 5.00

Informations : Robert Therrien  
450 537-1781

Bienvenue à tous !

## APPEL À TOUS

Le *Festi-Vent sur glace* de Saint-Placide est à la recherche de personnes qui pourraient accueillir un ou deux cerfs-volistes nationaux pour quelques jours lors de la 11<sup>ème</sup> édition qui aura lieu les 20, 21 et 22 février 2009.

Si vous êtes disponible ou si connaissez quelqu'un qui a une chambre de libre, veuillez communiquer avec la soussignée.

Monique Samuel  
Directrice générale  
450 258-4517

## RECHERCHE D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CCU

La Municipalité est à la recherche de gens désirant siéger au sein du Comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.) pour une période de deux (2) ans. Le devoir du C.C.U. est d'étudier des dossiers qui lui sont transmis par le Conseil municipal ou l'inspecteur en bâtiment afin de formuler une recommandation à cet effet. Les rencontres du Comité sont mensuelles ou au besoin. Vous devez démontrer de l'intérêt pour l'aménagement du territoire, aimer Saint-Placide et y résider. Pour de plus amples informations ou pour soumettre votre candidature, communiquer avec M. Jean-Claude Millette, inspecteur municipal et en bâtiment et secrétaire du Comité consultatif d'urbanisme.

## CONCOURS

Le *Festi-Vent sur glace* est heureux d'annoncer la tenue d'un concours pour sa prochaine édition qui aura lieu les 20, 21 et 22 février 2009. Le concours est ouvert à tous, jeunes et moins jeunes ! Il s'agit simplement de choisir un thème pour notre festival de cerfs-volants. Le gagnant ou la gagnante se verra remettre une paire de billets pour le spectacle d'ouverture du vendredi soir à l'église de Saint-Placide. Allez-y, **soyez de la fête** et faites parvenir vos idées avant le 24 octobre 2008 à l'adresse suivante : *Festi-Vent sur glace*, 281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide (Québec) J0V 2B0 ou par téléphone : 450-258-4517 ou par courriel : [info@festi-vent.com](mailto:info@festi-vent.com) Informations : Monique Samuel, 450 258-4517

## RAPPEL AUX CITOYENS

En vertu du règlement municipal et des dispositions particulières applicables **aux chiens**, nous tenons à vous rappeler que vous avez jusqu'au 31 décembre pour faire l'acquisition de votre licence. **A défaut, une amende sera émise.**



### Aux contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,  
Nathalie Lauzière  
Directrice générale

(Concernant le rôle d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Placide)

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Placide, sera, en 2009, en vigueur pour son troisième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- ⇒ être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant ;
- ⇒ être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :  
Municipalité de Saint-Placide  
281, montée Saint-Vincent  
Saint-Placide (Québec) J0V 2B0
- ⇒ être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ;
- ⇒ être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de la Municipalité et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

**Donné à Saint-Placide, le 16<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2008.**

**Nathalie Lauzière**  
Directrice générale



## SALON DULIVRE DEMONTRÉAL

### Service de transport gratuit

Faites-nous part de votre coup de coeur, et nous l'ajouterons à notre liste d'achat

Le Comité bibliothèque en collaboration avec le Comité des loisirs est heureux de vous inviter à découvrir la 31<sup>e</sup> édition du Salon du livre de Montréal, le 22 novembre 2008. En effet, tous les citoyennes et citoyens qui le désirent pourront prendre part à cette sortie de groupe. Vous devrez assumer le coût de l'entrée au salon mais le Comité des loisirs prendra en charge le coût du transport.

Veillez prendre note qu'à cette occasion un privilège tout à fait unique sera offert à chaque participant. Le temps d'une journée, chacun pourra revêtir son costume d'*acheteur* et nous faire part de son *coup de cœur*. Celui-ci sera alors ajouté à la liste d'achat de la bibliothèque et tous les abonnés de la bibliothèque pourront en profiter.

**Réservation obligatoire. Apportez votre lunch.**

Les jeunes de 14 ans et moins devront être accompagnés d'un parent ou détenir une permission écrite de leurs parents autorisant un autre adulte à les accompagner. Aucune supervision sur place.

**Départ de Saint-Placide vers Montréal : 8 h 30**

Stationnement du bureau municipal,  
281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide

**\*\*\* Retardataires ne seront pas attendus.**

**Retour de Montréal vers Saint-Placide : 15 h 00**

Stationnement du bureau municipal,  
281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide

**\*\*\* Les participants qui ne seront pas de retour à l'autobus pour l'heure de départ devront revenir par leurs propres moyens.**

### SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

22 NOVEMBRE 2008

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Âge : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

J'autorise \_\_\_\_\_  
à accompagner mon enfant au salon du livre et l'en déclare responsable jusqu'au retour.

Je \_\_\_\_\_, serai le parent accompagnateur.

Lettres moulées s.v.p.

Signature accompagnateur : \_\_\_\_\_

Je comprends qu'il n'y a aucune surveillance sur place et je suis au courant que toutes les personnes absentes de l'autobus au moment du départ de Montréal  
devront revenir par leurs propres moyens.

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom en lettres moulées : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

**Déposer à la bibliothèque ou au bureau municipal  
situé au 281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide, avant le 30 octobre 2008.**